

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire



Réf: 029f09

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Session d'hiver de l'APCE : conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie, situation à Gaza, crise financière mondiale

Strasbourg, 15.01.2009 – La mise en œuvre de la [Résolution 1633](#) sur les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie, adoptée en octobre 2008, et les conséquences humanitaires du conflit seront au centre de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui se tiendra à Strasbourg du 26 au 30 janvier 2009.

Les parlementaires débattront des rapports rédigés par les co-rapporteurs de la Commission de suivi de l'Assemblée, Luc Van den Brande (Belgique, PPE/DC) et Mátyás Eörsi (Hongrie, ADLE) et par la rapporteuse de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population, Corien W.A. Jonker (Pays-Bas, PPE/DC), suite à leurs missions sur le terrain.

Le Bureau de l'APCE a proposé (*) la tenue d'un débat d'actualité sur la situation à Gaza, ainsi que d'un débat d'urgence sur les conséquences de la crise financière mondiale.

L'Assemblée débattrait également de la mise en œuvre par l'Arménie des Résolutions [1609](#) et [1620](#), adoptées par l'APCE en avril 2008, et se prononcera sur une proposition formulée par la Commission de suivi de l'APCE de suspendre le droit de vote de la délégation arménienne. La Commission considère 'inacceptable' de mettre des gens en accusation pour motifs politiques et demande à l'Assemblée cette suspension jusqu'à ce que les autorités aient démontré 'leur volonté politique' de résoudre ce problème.

Le Président du Gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero [à confirmer], a été invité à s'adresser à l'Assemblée le mardi 27 janvier. Dans le cadre de la Présidence espagnole du Comité des Ministres, Miguel Angel Moratinos, Ministre des Affaires étrangères, s'adressera aux parlementaires le mercredi 28 janvier. Philippe Kirsch, Président de la Cour pénale internationale (CPI), interviendra le mardi 27 lors du débat sur la coopération avec la CPI. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, présentera sa communication sur l'état de l'Organisation le lundi 26 janvier.

L'attitude à l'égard des monuments commémoratifs faisant l'objet de différentes interprétations historiques, les enquêtes sur les crimes qui auraient été commis par de hauts responsables sous le régime Koutchma en Ukraine, l'accès aux droits des personnes handicapées et la régulation des services de médias audiovisuels figurent parmi les autres sujets à l'ordre du jour.

(*) L'Assemblée établira son ordre du jour définitif à l'ouverture de la session.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe Socialiste); GDE (Groupe des Démocrates européens); ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

Projet d'ordre du jour

Lundi 26 janvier 2009 (ouverture à 11h30)

- Ouverture de la première partie de la Session ordinaire de 2009
- Election du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée
- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente
- Communication de Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, sur l'état du Conseil de l'Europe
- [L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société](#)

Mardi 27 janvier 2009

- La mise en œuvre par l'Arménie des [Résolutions 1609](#) (2008) et [1620](#) (2008) de l'Assemblée ([Doc. 11786](#))
- Discours de José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement de l'Espagne (à confirmer)
- [Coopération avec la Cour pénale internationale \(CPI\) et universalité de cette instance](#) et intervention de Philippe Kirsch, Président de la Cour pénale internationale
- [Les enquêtes sur les crimes qui auraient été commis par de hauts responsables sous le régime Koutchma en Ukraine – l'affaire Gongadze: un exemple emblématique](#)
- [Nomination des candidats et élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme](#)

Mercredi 28 janvier 2009

- La mise en œuvre de la [Résolution 1633](#) (2008) sur les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie
- [Les conséquences humanitaires de la guerre entre la Géorgie et la Russie](#)
- Communication du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire, présentée par Miguel Ángel Moratinos, ministre des Affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne, Président du Comité des Ministres
- [Les soins palliatifs: un modèle pour des politiques sanitaires et sociales novatrices](#)
- [La régulation des services de médias audiovisuels](#)

Jeudi 29 janvier 2009

- Eventuel débat d'actualité: la situation à Gaza
- Eventuel débat d'urgence: les conséquences de la crise financière mondiale
- [Les sociétés privées à vocation militaire ou sécuritaire et l'érosion du monopole étatique du recours à la force](#)
- [Attitude à l'égard des monuments commémoratifs faisant l'objet de différentes interprétations historiques dans les Etats membres du Conseil de l'Europe](#)

Vendredi 30 janvier 2009

- [La démocratie électronique](#)
- [Féminicides](#)
- [Migrations et déplacements environnementaux: un défi pour le XXI^e siècle](#)

Informations pratiques

Conférences de presse :

Le Président de l'APCE, Lluís Maria de Puig, donnera une conférence de presse le lundi 26 janvier à 10h45. D'autres conférences de presse seront annoncées sur place.

Pour plus d'informations : veuillez consulter le site web de l'APCE <http://assembly.coe.int>

Des informations complémentaires figurent également sur le portail du Conseil de l'Europe <http://www.coe.int/APsession>

Pour les Unités de planning TV : des vidéos en qualité de radiodiffusion résumant les points forts de la session de l'APCE peuvent être téléchargées gratuitement à partir de <http://dl.coe.int> moins de deux heures après les événements.

Contact : Unité de communication de l'APCE, tél.+33 3 88 41 31 93 ; pace.com@coe.int

Accréditation : Direction de la Communication, Danielle Schreiber-Somoza, tél. +33 3 88 41 25 44 ; danielle.schreiber-somoza@coe.int